

Conseil Municipal - Police et prévention à Besançon - Rappel au règlement de M. André NACHIN, Conseiller Municipal

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Monsieur NACHIN, pour un rappel au règlement qui se situe à quel article ?

M. NACHIN : Cela se situe tout à fait dans la ligne de ce que vous venez de répondre à M. TOURRAIN. Je vous rappelle que je vous avais demandé aussi un état des moyens en personnels...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : ...cela sera fait en même temps !

M. NACHIN : Vous ne pouvez pas le donner aujourd'hui ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Non, ce problème sera traité dans son ensemble avec les moyens qui sont mis de la part de la Ville, de la part de l'État, etc. Vous aurez tout cela et je vous enverrai un rapport bien avant afin que vous puissiez l'étudier.

Vous avez parlé Monsieur TOURRAIN de communication en matière de relations extérieures. Si vous le souhaitez, cette communication peut devenir un débat sur ce qui vous sera indiqué tout à l'heure par Paulette KUNSTLER. Je pense qu'il est peut-être préférable que vous vous exprimiez aussi sur ce point.

Dont acte.